



*Direction des services techniques et
de l'aménagement*

Tél. 03 20 66 58 27

STA/LP/SF/GM/AB-211208-1960

ARRETE N° ARR/2021/ST/581

Nous, Maire de la Ville de HEM,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 -- huitième partie -- signalisation temporaire),
Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public,
Considérant que pour permettre l'organisation du **Marché du dimanche 12 décembre 2021 Grand'Place et rue du Tilleul à Hem**, il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles pour régler ce secteur,

ARRETONS

ARTICLE 1 : Du samedi 11 décembre 2021 à 22h et ce jusqu'au dimanche 12 décembre 2021 à 14h30, le stationnement sera interdit et considéré comme gênant, rue du Tilleul dans sa partie comprise entre la rue du Lin et la rue du Docteur Coubronne.

ARTICLE 2 : Le dimanche 12 décembre 2021 de 6h à 14h30 la circulation rue du Tilleul :

- sera mise en « Route Barrée » dans sa partie comprise entre le n°9 et la rue du Docteur Coubronne.
- fera l'objet d'une restriction par demi-chaussée et sera régulée par alternat manuel dans sa partie comprise entre la rue du Lin et le n°9 rue du Tilleul, la circulation se fera au pas ;

ARTICLE 3 : La signalisation sera mise en place par les Services Techniques de la Ville de Hem.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et la Police Municipale de la Commune de Hem, Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Lille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Une ampliation du présent arrêté sera envoyée au Commissariat Central de Roubaix, au Commissariat de Police de Hem, à la Gendarmerie de Lille, au Centre de Secours de Roubaix, à la Métropole Européenne de Lille, à ILEO, à Ilévia, à la Sté Esterra.

Fait à HEM, le

10 DEC. 2021

**Pour Le Maire de Hem
et par délégation, l'Adjoint à l'Aménagement,
aux Travaux, à la Voirie et au Numérique.**



Laurent PASTOUR